

Le *Journal de Québec* dit en parlant de moi :

Il en veut à ceux qui parlent sa langue—nous ne disons pas qui professent sa religion—d'avoir suivi d'autres conseils que les siens, et il les anéantira s'il le peut. Ces *libres-penseurs* ne permettent pas aux autres de *penser librement*, et ceux qui ont le malheur d'avoir d'autres idées que les leurs sur la philosophie, sur la politique, sur la société, sur les droits et les devoirs, ne sont pour eux que des maïs ou de vils mercenaires.

Pardon, *Journal*, il ne tient pas à moi d'empêcher ceux qui pensent d'exprimer leurs idées librement quand ils le voudront. Mais vous qui n'êtes ni *penseur*, ni *libre*, je ne vois pas de quoi vous puissiez vous plaindre.

* *

Il me reste maintenant à parler des grands hommes : je commence par Paul Denis qui a été nommé Conseil de la Reine pour avoir fait deux faux. Malheureusement, Paul Denis préfère l'obscurité au grand rôle qu'il aurait pu jouer à notre époque de gloire. En ce moment, il fabrique des *cocks-tails* dans une *barre* de Chicago.

M. Louis Archambault a mieux aimé être ministre que garçon de *barre*. Mais comme c'est le *peuple souverain* qui l'a voulu, je n'ai rien à dire. Je ne suis pas, moi, comme ces gens du *Pays* qui s'imaginent que le peuple puisse être trompé. Non, le peuple est infailible ; et ce qui le prouve, c'est qu'il a réélu Jean-Baptiste Daoust, après ses deux procès pour faux. Donc, Jean-Baptiste Daoust n'était pas coupable.

Je ne vois pas pourquoi nous avons des tribunaux, si c'est le peuple qui décide de ces choses-là.

Quand un homme aura commis un vol ou un meurtre, ne lui faites pas de procès ; envoyez-le dans un comté, et s'il est élu, la *Minerve* dira qu'il est un agneau sans tache ; s'il n'est pas élu, qu'on le pende.

* *

Il n'y a plus que deux alternatives pour les scélérats. Être conseil de la reine, ministre, ou forçat.

Ce qui m'a toujours étonné, c'est que la *Minerve* appelle les Américains *canailles*. Il n'y a pas de canailles. Les seules canailles sont les honnêtes gens.

* *

